



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 6 -
SÉANCE N° 525 DU 11 DÉCEMBRE 2023

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 POUR L'EXERCICE 2023

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h 39), Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Nadège Davoust (à partir de 18 h 14), Caroline Garnier, Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Kamel Ogbi, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Christine Droguet a donné pouvoir à Solange Bruneau (jusqu'à 18 h 39), Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Éric Paris a donné pouvoir à Michel Neveu, Laurent Paviot a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Nadège Davoust a donné pouvoir à Béatrice Ferron (jusqu'à 18 h 14), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Céline Loiseau, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Lucile Perin et Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière.

Étaient excusés ou absents

Guillaume Agostino et Paul Le Gal-Huamé, conseillers municipaux.

Béatrice Ferron et Henri Renié sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 13 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 11 DÉCEMBRE 2023

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 POUR L'EXERCICE 2023

Rapporteur : Antoine Caplan

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-1 et suivants,

Vu le vote du budget primitif pour l'année 2023 par délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2023,

Vu le vote de la décision modificative n°1 par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2023,

Considérant qu'il y a lieu de modifier les répartitions budgétaires par chapitre,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La décision modificative n°2 au titre de l'année 2023 se présente de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

chapitre	compte	DM2
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	60622-CARBURANTS	32 000
	60628-AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	14 600
	6078-AUTRES MARCHANDISES	11 000
	61351-MATERIEL ROULANT	-1 000
	61558-AUTRES BIENS MOBILIERES	23 000
	617-ETUDES ET RECHAERCHES	-5 800
	62876-A UN GFP DE RATTACHEMENT	500 000
TOTAL CHAPITRE 011		573 800
012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6216-PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	160 000
	6336-COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIAL	4 000
	64111-REMUNERATION PRINCIPALE	297 000
	64112-SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	3 000
	64113-NBI	3 000
	64118-AUTRES INDEMNITES	60 000
	64131-REMUNERATIONS	60 000
	6451-COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	70 000
6453-COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	100 000	
6454-COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	3 000	
TOTAL CHAPITRE 012		760 000
014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	7392221-FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	-7 000
TOTAL CHAPITRE 014		-7 000
023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-1 043 800
TOTAL CHAPITRE 023		-1 043 800
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6811-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	175 000
TOTAL CHAPITRE 042		175 000
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65311-INDEMNITES DE FONCTION	-20 000
	6541-CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	10 000
	657362-CCAS	28 000
	6573641-AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES DOTEES DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	12 000
	65748-AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	55 000
TOTAL CHAPITRE 65		85 000
66-CHARGES FINANCIERES	66111-INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	37 000
TOTAL CHAPITRE 66		37 000
68-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6815-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT	147 000
	6817-DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	21 000
TOTAL CHAPITRE 68		168 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		748 000

RECETTES

chapitre	compte	DM2
042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	722-TRAVAUX EN REGIE IMMOBILISATIONS CORPORELLES 777-RECETTES ET QUOTE-PART DES SUBVENTIONS	385 000 10 000
TOTAL CHAPITRE 042		395 000
731-FISCALITE LOCALE	73141-TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	157 000
TOTAL CHAPITRE 731		157 000
73-IMPOTS ET TAXES	73212-DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 73223-FONDS DEPARTEMENTAL DES DMT0 POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS	-43 000 -69 000
TOTAL CHAPITRE 73		-112 000
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	74718-AUTRES	15 000
TOTAL CHAPITRE 74		15 000
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	75888-AUTRES	60 000
TOTAL CHAPITRE 75		60 000
78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	7815-REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT 7817-REPRISES SUR DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS 7865-REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERS	164 000 50 000 19 000
TOTAL CHAPITRE 78		233 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		748 000

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

chapitre	compte	DM2
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	13911-ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX 13918-AUTRES 2315-INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	7 000 3 000 385 000
TOTAL CHAPITRE 040		395 000
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	204422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 000 000
TOTAL CHAPITRE 041		2 000 000
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1641-EMPRUNTS EN EUROS	29 000
TOTAL CHAPITRE 16		29 000
5004-PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS	2312-AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	95 000
TOTAL CHAPITRE 5004		95 000
5009-DOTATION EQUIPEMENTS	2031-FRAIS D'ETUDES 2041511-BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES 2316-RESTAURATION DES BIENS HISTORIQUES ET CULTURELS	7 200 -69 000 35 000
TOTAL CHAPITRE 5009		-26 800
5012-PRU SAINT NICOLAS	2315-INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-751 000
TOTAL CHAPITRE 5012		-751 000
5022-DIVERS TRAVAUX	2313-CONSTRUCTIONS	-1 457 000
TOTAL CHAPITRE 5022		-1 457 000
5025-PRU POMMERAIES	2315-INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	13 000
TOTAL CHAPITRE 5025		13 000
5032-BUDGET PARTICIPATIF	2315-INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	-95 000
TOTAL CHAPITRE 5032		-95 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		202 200

RECETTES

chapitre	compte	DM2
021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-1 043 800
TOTAL CHAPITRE 021		-1 043 800
024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-1 460 000
TOTAL CHAPITRE 024		-1 460 000
040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	28031-FRAIS D'ETUDES	1 000
	28041511-BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	2 000
	28041512-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000
	28041582-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000
	2804182-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000
	280421-BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 000
	280422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 000
	2804412-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000
	2804422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	75 000
	2805-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, LOGICIELS, DROITS ET VALEUR	19 000
	28121-PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	1 000
	281828-AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	21 000
	281831-MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	2 000
	281838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	6 000
	281841-MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE	1 000
	281848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	2 000
	28185-MATERIEL DE TELEPHONIE	1 000
28188-AUTRES	34 000	
TOTAL CHAPITRE 040		175 000
041-OPERATIONS PATRIMONIALES	21318-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	2 000 000
TOTAL CHAPITRE 041		2 000 000
10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10222-FCTVA	177 000
	10226-TAXE D'AMENAGEMENT	253 000
TOTAL CHAPITRE 10		430 000
5004-PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS	1323-DEPARTEMENTS	60 000
TOTAL CHAPITRE 5004		60 000
5009-DOTATION EQUIPEMENTS	1321-ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	16 000
	1323-DEPARTEMENTS	14 000
	1328-AUTRES	11 000
TOTAL CHAPITRE 5009		41 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		202 200

BUDGET PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

chapitre	compte	DM2
66-CHARGES FINANCIERES	66111-INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	12 000
TOTAL CHAPITRE 66		12 000
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		12 000

RECETTES

chapitre	compte	DM2
74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	74-SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 000
TOTAL CHAPITRE 74		12 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		12 000

Article 2

La décision modificative n°2 pour l'année 2023 est approuvée.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et quatre conseillers municipaux ayant voté contre (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Samia Sultani et Henri Renié).

Le maire

Signé : Florian Bercault